

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Peu importe ce qu'a dit M. Voltaire. Répondez à la question. Nous nous intéressons à ce qu'a dit le secrétaire d'État.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je me demande si nous pourrions observer le Règlement. Je crois que l'honorable député de Charlevoix veut poser une question supplémentaire.

[Français]

L'honorable député de Charlevoix désire poser une question supplémentaire.

**L'hon. Martial Asselin (Charlevoix):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question...

[Traduction]

**Le très hon. M. Trudeau:** Je n'ai pas terminé, monsieur l'Orateur. Je pense que je devrais pouvoir terminer ma réponse.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le premier ministre pourra peut-être terminer sa réponse lorsque nous aurons entendu la question supplémentaire de l'honorable député de Charlevoix.

[Français]

**L'hon. M. Asselin:** Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Justice...

[Traduction]

**Le très hon. M. Trudeau:** Monsieur l'Orateur, je ne suis pas...

[Français]

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je croyais que l'honorable député de Charlevoix allait poser une question supplémentaire au très honorable premier ministre. Je ne veux pas interrompre celui-ci, mais je crois que lorsque nous citons Voltaire, nous nous éloignons peut-être un peu de la question qui a été posée par le très honorable député de Prince-Albert.

J'inviterais le très honorable premier ministre à répondre le plus brièvement possible à la question du très honorable député de Prince-Albert, après quoi je donnerai la parole à l'honorable député de Charlevoix.

[Traduction]

**Le très hon. M. Trudeau:** La citation est très courte, monsieur l'Orateur: «Qu'on me donne cinq lignes d'un auteur citées hors de tout contexte et je vous assure que je peux le faire pendre.»

**Des voix:** Bravo!

LE LIVRE DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT SUR LA CRISE AU QUÉBEC—RÉPERCUSSIONS SUR LES PERSONNES ACCUSÉES EN VERTU DE LA LOI SUR LES MESURES DE GUERRE

[Français]

**L'hon. Martial Asselin (Charlevoix):** Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable ministre de la Justice.

Étant donné qu'en vertu de la loi sur les mesures de guerre, plusieurs personnes, à Montréal, sont devant les tribunaux, le ministre a-t-il étudié la possibilité que le livre publié par le secrétaire d'État puisse causer des préjudices irréparables à ces accusés? Sinon, peut-il demander l'avis de ses conseillers juridiques le plus tôt possible et faire une déclaration à la Chambre à ce sujet?

[Traduction]

**L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice):** Monsieur l'Orateur, je n'ai pas eu l'occasion de lire le livre et d'ici à ce que je le fasse, je n'ai pas de commentaires à faire.

[Français]

**M. Roland Godin (Portneuf):** Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire au très honorable premier ministre.

Pourrait-il dire si l'honorable secrétaire d'État a le droit de vendre son livre et de toucher des bénéfices, ou s'il s'agit simplement d'un travail de routine qui devient la propriété du gouvernement?

**M. Alexandre Cyr (Gaspé):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable secrétaire d'État.

Afin que l'honorable secrétaire d'État puisse se conformer à certaines recommandations de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme et afin de permettre aux députés de l'opposition de faire des commentaires constructifs et logiques, l'honorable ministre a-t-il l'intention de faire traduire son livre dans la langue de Shakespeare?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Ayant passé de Voltaire à Shakespeare, nous allons maintenant à l'honorable député de Timiskaming.

[Traduction]

Le député de Timiskaming veut invoquer le Règlement, je crois.

**M. Arnold Peters (Timiskaming):** Monsieur l'Orateur, comme il semble s'agir d'un complément à des débats antérieurs à la Chambre, et qu'on s'y intéresse de plus en plus, le secrétaire d'État voudra peut-être déposer le document pour le faire publier en appendice au hansard; les députés auront alors l'occasion de l'étudier.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. La traduction ne sera peut-être pas prête pour demain.

LES RAISONS QUI ONT INCITÉ LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT À ÉCRIRE SON LIVRE SUR LA CRISE AU QUÉBEC

[Français]

**M. Roch La Salle (Joliette):** Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable secrétaire d'État.

Considérant que le premier ministre a mentionné tantôt que chaque ministre avait la liberté d'informer la population et qu'il devrait le faire, j'aimerais demander à l'honorable secrétaire d'État quelles sont les raisons principales qui l'ont incité à publier un livre sur la crise d'octobre plutôt que de donner, chaque jour, les renseignements dont le public avait nécessairement besoin à ce sujet.

**M. l'Orateur:** Je me permets d'intervenir à ce moment. L'honorable député demande à l'honorable secrétaire d'État d'indiquer les raisons qui l'ont incité à écrire un livre. Je ne crois pas que la question posée en ces termes, soit recevable.

[Traduction]

Le député d'Egmont a la parole.